



## **PULSAR**

### **« Processus Local de Soutien aux Artistes »**

#### **Association l'Âme du Temple**

10 rue Breslay 10000 Troyes

Tel : 06.69.13.87.50 / 03.25.75.63.31

Siret : 482 307 188 00037

Code APE : 5920 Z

[amedutemple@gmail.com](mailto:amedutemple@gmail.com)

<http://studios-ame-du-temple.com/>

<https://www.facebook.com/ame.dutemple>

Une fois par an, les Studios Âme du Temple proposent aux **musiciens / chanteurs** en **groupes** ou en **solo**, un projet de co-production d'**Album** ou d'**EP** dans le cadre de leur dispositif PULSAR.

#### **Objectifs :**

- Participer à la découverte de nouveaux talents et soutenir les artistes issus de l'ancienne région Champagne-Ardenne.
- Proposer un accompagnement de la création vers la concrétisation de projets d'enregistrement.
- Partager les coûts de fonctionnement du projet entre les groupes, la Maison du Boulanger, une campagne de crowdfunding et l'association l'Âme du Temple, qui mettra aussi ses outils et ses compétences techniques à disposition.

#### **Conditions :**

- PULSAR s'adresse à tous les musiciens / chanteurs évoluant en groupes ou en solo dans le registre des musiques actuelles et ayant au moins 1 membre résidant dans l'un des départements de l'ancienne région Champagne-Ardenne (Aube – Ardennes – Marne – Haute-Marne).

- Pour bénéficier de ce dispositif, les candidats doivent remplir un dossier d'inscription à remettre entre le 1er et le 31 décembre de chaque année et qui doit contenir à minima:

- 2 titres enregistrés
- Des photographies et vidéos
- Une biographie
- Une candidature spontanée (actualité du groupe, motivations et attentes du dispositif)

### **La sélection des lauréats :**

Deux étapes détermineront tous les ans les deux lauréats :

1. Pré-sélection réalisée par l'équipe de l'Âme du Temple et par la Maison du Boulanger, centre de la vie culturelle de Troyes.
2. Sélection définitive : mise en place d'une campagne de crowdfunding où financeurs et participants seront invités à voter pour la sélection définitive.

### **Le financement du projet :**

Les projets lauréats seront co-financés par plusieurs acteurs :

- L'association l'Âme du Temple,
- La Maison du Boulanger, centre de la vie culturelle de Troyes,
- L'artiste / le groupe
- La campagne de crowdfunding.

### **Mise en œuvre du dispositif :**

- Elaboration d'un plan de production avec les artistes
- Enregistrement, mixage et mastering du projet
- Réalisation des outils de communication
- Accompagnement dans la démarche des déclarations
- Distribution numérique et physique
- Mise en place d'un plan de communication
- Organisation d'une représentation en concert

### **Bilan passé :**

Au cours de ces 7 dernières années, l'association a participé à la réalisation de 14 sorties d'albums en travaillant de pair avec les artistes sur les coûts de production, les enregistrements, les arrangements musicaux, le mixage, la charte graphique, la communication et la distribution.

14 groupes et 60 musiciens ont déjà bénéficié de ce dispositif !

Lauréats des années précédentes : Broken Wings, Touban Kansala, Holy Youth, Marianne, Kiddam - The People, Apöstat et The Blues Orphans.

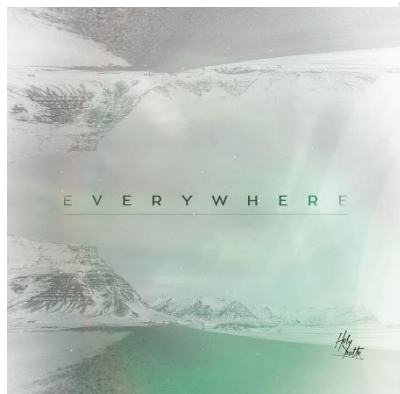
Ecoutez leurs réalisations en ligne sur notre site internet : <http://www.studios-ame-du-temple.com/gallery/son>



Broken Wings – Tattoo (2017)



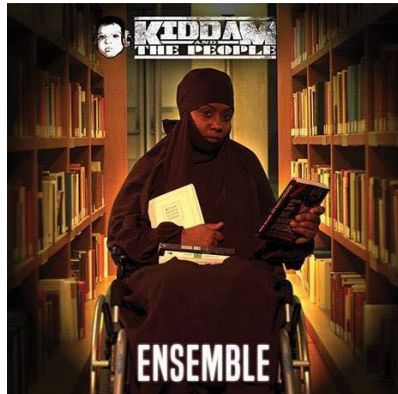
Touban Kansala – Unité (2017)



Holy Youth – Everywhere (2016)



Marianne – EP (2015)



Kiddam - The People – Ensemble (2015)



Apöstat – EP (2014)



The Blues Orphans – Falling Awake  
(2013)